

Réf: Dossier N° 063562

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEREM CEMTECH » en abrégé « K.C »

Siège social Abidjan, Anyama, EN FACE DU STADE OLYMPIQUE
D'EBIMPE, Lot 268, Ilot 3035

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEREM CEMTECH » en abrégé « K.C »

Objet : FABRICATION ET VENTE DE BRIQUES - IMPORT-EXPORT - DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, EN FACE DU STADE OLYMPIQUE
D'EBIMPE, Lot 268, Ilot 3035

Dirigeant(s) : M HAVARE CAGLAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08240 du 16/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40589/GTCA/RC/2021 du 16/12/2021

